

*Travaux de la Chambre*

On a vu pendant la grève des employés des postes que le gouvernement et la Société canadienne des postes ont délibérément retenu des chèques afin que les Canadiens en viennent à haïr les employés des postes. Nous avons un gouvernement qui ne cherche qu'à semer la zizanie entre les Canadiens.

Le député de Burlington a voulu savoir comment une poignée de gens pouvaient retenir des bateaux dans le port—ou Dieu sait quoi, monsieur le Président. La population canadienne veut savoir pendant combien de temps encore cette poignée de gens qu'on appelle les conservateurs vont diriger le pays quand on sait qu'ils sont appuyés par une poignée de Canadiens. La population en a assez d'être dirigée par cette poignée de minables qui forme le gouvernement. Ce qu'on voit sur la colline du Parlement aujourd'hui, monsieur le Président, ce n'est pas une poignée de gens. Ce sont des dizaines de milliers de travailleurs qui représentent des dizaines et des centaines de milliers d'honnêtes Canadiens dont le message est clair: «Nous avons assez de ces gens-là.»

Finissons-en donc avec ces motions bidons qui, nous le savons, seront défaites. Finissons-en avec ces tentatives de passer outre à des décisions d'organismes légalement constitués comme la Commission des relations de travail dans la fonction publique. Il est temps qu'on ait un peu de vraie justice, de vrai respect pour la loi, et que le gouvernement laisse tomber toutes ces sottises et retourne à la table des négociations, comme il en a reçu l'ordre.

[Français]

**M. Gilles Rocheleau (Hull—Aylmer):** Monsieur le Président, je voudrais intervenir dans ce débat, et plus particulièrement sur cette motion que le gouvernement voudrait faire adopter et dire immédiatement que je serai contre cette motion parce que je considère que c'est un gouvernement illégitime, qui enlève un droit légitime à ses fonctionnaires, soit le droit de grève, monsieur le Président. Et il faudrait regarder pourquoi nos fonctionnaires sont actuellement en grève. C'est à cause du gouvernement.

Monsieur le Président, pas plus tard qu'au mois de février dernier, le gouvernement déposait dans son budget ses ordonnances pour les trois prochaines années, c'est-à-dire 0 p. 100 d'augmentation, 3 p. 100 et 3 p. 100.

Monsieur le Président, je représente plus de 26 000 fonctionnaires du côté de l'Outaouais québécois, des fonctionnaires qui ont besoin de gagner leur salaire quotidien, des fonctionnaires qui n'ont jamais voulu cette grève, des fonctionnaires qui veulent travailler, mais des fonctionnaires qui en même temps ne sont pas des mercenaires.

Monsieur le Président, je trouve très malheureux l'attitude actuelle du gouvernement qui prive la Fonction

publique, qui prive l'entreprise privée, parce que chez nous l'entreprise privée est affectée par le fait que la Fonction publique est en grève.

Je pense que personne n'est d'accord avec les grèves, mais dans le cas présent, je pense que le gouvernement a abusé tout simplement de sa Fonction publique. Retournons au 1<sup>er</sup> janvier 1991 alors que les députés avaient leur augmentation de 4,2 p. 100, alors que la haute direction, monsieur le Président, avait ses augmentations, alors qu'il y a des présidents comme le président de la Banque du Canada qui avait son augmentation, alors que toute la Fonction publique dans les hauts niveaux avaient leur augmentation. Seule la Fonction publique, les secrétaires, les employés de bas niveau, les employés qui ont un besoin absolument urgent de travailler, ceux-là, monsieur le Président, le gouvernement s'en est servi comme appât simplement pour populariser, pour essayer de reprendre dans les sondages afin de dire à la population: «On va sortir le gros bâton et on va fouetter notre Fonction publique, on va leur montrer qui est le «boss»».

• (1720)

Monsieur le Président, c'est honteux, c'est ignoble de la part du gouvernement de poser un geste semblable. Monsieur le Président, on s'apprêtait aujourd'hui à déposer un projet de loi pour les juges qui sont quand même des gens qui font un travail sérieux, un travail honorable, un travail important, mais qui ne sont pas les moins bien rémunérés de la société. . .

**M. Lapierre:** 140 000 \$.

**M. Rocheleau:** Ils reçoivent 140 000 \$ par année. Donc, le gouvernement a décidé de reporter de quelques jours possiblement ce projet-là alors que la Fonction publique ce matin—j'y étais, monsieur le Président, avec mon collègue de Laurier—Sainte-Marie—nous y étions avec la Fonction publique pour les appuyer contre ce geste honteux du gouvernement, un geste honteux!

Je n'ai jamais été reconnu, monsieur le Président, comme un syndicaliste, je n'ai jamais été reconnu comme quelqu'un de la gauche, j'ai toujours plutôt été reconnu comme étant quelqu'un de la droite, mais quand je vois un gouvernement agir de la sorte, c'est la justice qu'on doit retenir, monsieur le Président, c'est la façon dont cela se fait.

Si le gouvernement a reconnu, en 1967, le droit de grève à sa Fonction publique, eh bien qu'il tolère le droit de grève dans la Fonction publique! On ne peut pas tout simplement soutirer après une semaine le droit de grève alors que c'est un droit qui a été acquis légitimement, monsieur le Président. Si, au lieu de prolonger nos séances ici, on avait prolongé la négociation avec nos employés, probablement qu'on aurait eu un résultat.